

CONSEIL

Conseil

**AUDIT DE PERFORMANCE 2025 : UTILISATION DE L'INTELLIGENCE
ARTIFICIELLE A L'ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES**

Synthèse

JT03575818

Synthèse du rapport de l'auditeur externe

Utilisation de l'intelligence artificielle à l'Organisation de coopération et de développement économiques

Processus 25/D129/OECD



TC TRIBUNAL DE
CONTAS

Objectif

L'objectif de l'audit de performance était d'évaluer dans quelle mesure l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a mis en œuvre une gouvernance interne et des pratiques opérationnelles efficaces et efficientes pour l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA).

Pourquoi est-ce important

Dans le contexte actuel d'avancées technologiques rapides, l'IA est une force transformatrice qui offre la perspective d'améliorer sensiblement la prise de décision, l'efficacité et l'innovation. Toutefois, ces opportunités s'accompagnent de défis, notamment des considérations éthiques, la confidentialité des données et d'autres préoccupations juridiques et tenant à la sécurité numérique, à quoi s'ajoute la nécessité de transparence et de responsabilité. En évaluant le cadre de gouvernance et les pratiques opérationnelles de l'OCDE en matière d'utilisation de l'IA, l'audit fournit des informations permettant de déterminer si l'IA est utilisée de façon responsable, dans le respect des valeurs fondamentales de l'Organisation, et si les possibilités de mettre à profit le potentiel de l'IA sont étudiées.

Évaluation générale

L'Auditeur externe estime que l'OCDE a pris d'importantes mesures pour exploiter les avantages liés à l'utilisation de l'IA tout en gérant les risques qui y sont associés, comme en témoignent l'élaboration et la diffusion des « Lignes directrices du Secrétaire général pour le personnel concernant l'utilisation de l'intelligence artificielle générative » le 5 juin 2023, suivies d'une mise à jour le 29 avril 2024, et la mise en place d'un groupe de travail du Secrétariat chargé d'élaborer une stratégie globale relative à l'utilisation de l'IA dans l'Organisation.

À partir des travaux déjà entrepris, l'audit a mis en évidence des domaines dans lesquels de nouvelles améliorations sont possibles, comme une définition plus précise des fonctions et responsabilités à toutes les étapes du cycle de vie de l'IA ; l'élaboration de lignes directrices relatives à la divulgation des résultats obtenus à l'aide de l'IA ; le renforcement des capacités grâce à une formation ciblée et spécifique à chaque fonction ; la promotion d'une culture propice à l'IA prévoyant des mécanismes clairs de signalement des préoccupations ; et l'amélioration de l'accès à des outils approuvés et performants, tout en regroupant les orientations sur une plateforme unique et conviviale. Au vu des domaines d'amélioration recensés, l'Auditeur externe a formulé des recommandations spécifiques.

Principales conclusions et recommandations

L'OCDE a pris d'importantes mesures pour instaurer une gouvernance de l'IA, en approuvant et diffusant les « Lignes directrices du Secrétaire général pour le personnel concernant l'utilisation de l'intelligence artificielle générative » le 5 juin 2023, qui ont fait l'objet d'une mise à jour le 29 avril 2024. Ces Lignes directrices mises à jour témoignent d'un passage à une utilisation plus structurée et stratégique de l'IA, reposant sur l'engagement des hauts responsables, une analyse comparative externe et la création d'un groupe de travail chargé de définir un cadre de gouvernance du numérique et de l'IA à l'échelle de l'Organisation. Cela étant, il reste des défis à relever. Bien que des cadres d'évaluation des performances clairement définis et des objectifs mesurables impartis aux systèmes dotés de composantes d'IA aient été appliqués dans certains cas, comme l'outil de traduction fondé sur l'IA, dans d'autres cas, comme l'application de filtrage des candidatures, le test initial des fonctionnalités de l'IA n'a pas conduit à fixer des objectifs et des indicateurs mesurables plus avancés à ce stade. En outre, en dépit des progrès accomplis avec la création d'un groupe de travail, les fonctions et responsabilités tout au long du cycle de vie de l'IA n'ont pas encore été définies. Dans l'ensemble, l'OCDE a jeté les bases d'une gouvernance responsable de l'IA, mais elle doit désormais formaliser les fonctions, responsabilités et mécanismes de mesure des performances afin de garantir la redevabilité, l'atténuation des risques et l'amélioration continue.

Au vu des conclusions qui précèdent, l’Auditeur externe recommande qu’à mesure que l’OCDE élabore son cadre de gouvernance de l’IA, elle veille à ce que des fonctions et des responsabilités spécifiques soient clairement assignées à toutes les étapes du cycle de vie du système d’IA, tout en définissant des procédures claires pour évaluer la réalisation des buts et objectifs liés à l’IA.

Bien que les Lignes directrices du Secrétaire général pour le personnel concernant l’utilisation de l’intelligence artificielle générative mettent l’accent sur la transparence en conseillant au personnel de faire connaître de manière appropriée l’utilisation de l’IA générative, les orientations attendues sur le signalement de l’utilisation d’outils d’IA dans les travaux publiés n’ont pas encore été diffusées. Aussi, le personnel ne dispose pas des orientations nécessaires pour se conformer à ces exigences.

Au vu des conclusions qui précèdent, l’Auditeur externe recommande à l’OCDE d’élaborer et de mettre en œuvre des lignes directrices relatives à la divulgation des résultats générés ou facilités par l’IA.

L’audit a montré que le recours à l’IA à l’OCDE est très variable, et dépend de facteurs générationnels et propres à diverses fonctions, le personnel en début de carrière et certaines fonctions faisant état d’une utilisation plus élevée. Si la plupart des membres du personnel reconnaissent les avantages de l’IA, notamment en termes de gains de temps et d’amélioration de la qualité rédactionnelle, son potentiel dans des domaines tels que l’analyse et la visualisation des données n’est pas encore pleinement exploité. Le déploiement de l’IA reste en phase initiale, et seul un petit nombre de cas d’application possible sont perçus comme étant pleinement mis à profit. En outre, une analyse par regroupement hiérarchique met en évidence l’existence de trois profils d’utilisateurs – les utilisateurs investis, les sceptiques et les utilisateurs non investis –, ce qui traduit divers degrés de confiance, de connaissance et de pertinence perçue. La formation offre une possibilité d’amélioration, car près de la moitié des membres du personnel déclarent ne pas avoir suivi de formation à l’IA au cours de l’année écoulée. On constate un vif intérêt pour les outils approuvés par l’OCDE, les grands modèles de langage, l’utilisation responsable de l’IA et les applications pratiques pour l’analyse des données et la rédaction. Les membres du personnel penchent en faveur de formats de formation structurés et interactifs, tels que des ateliers internes, complétés par un apprentissage flexible à son propre rythme et un mentorat.

À cet égard, l’Auditeur externe recommande à l’OCDE d’accroître la capacité de son personnel à utiliser l’IA de manière responsable au moyen de formations ciblées sur les différentes fonctions et tâches, étayées par des orientations pratiques et des mesures inclusives de renforcement des capacités visant à combler les écarts en termes d’accès et de confiance.

Les risques liés à l’IA sont bien connus, la sécurité des données et la qualité des résultats étant des préoccupations majeures. Ainsi, une grande majorité des agents valident les résultats de l’IA avant de les utiliser, même si 27.3 % d’entre eux n’ont pas recours à des pratiques collaboratives, ce qui laisse penser que des cloisonnements sont possibles. Bien que certains agents ne sachent pas clairement à qui s’adresser pour signaler des problèmes liés à l’IA, 73.6 % ne craignent pas de signaler leurs préoccupations liées à l’IA. L’analyse thématique montre que si le personnel de l’OCDE est désireux d’employer l’IA pour améliorer sa productivité, le traitement de l’information et la communication écrite, des obstacles existent, tels que l’accès à des outils performants, une offre inégale d’une direction à l’autre, et des orientations qui manquent de clarté, bien que des efforts soient actuellement consentis pour traiter ces problèmes.

Le personnel de l’OCDE utilise actuellement un large éventail d’outils d’IA propres à certaines tâches, comme les assistants de programmation et des applications de traduction et de transcription. Toutefois, certains agents déclarent avoir souscrit des abonnements personnels. Les commentaires reçus révèlent un vif intérêt pour des cas d’utilisation pratiques, mais aussi des préoccupations liées à l’hésitation, une aversion aux risques et l’absence de stratégie cohérente à l’échelle de l’Organisation. Bien que l’engagement du personnel de l’OCDE à faire une utilisation responsable de l’IA soit évident, la réalisation

du plein potentiel de l'IA suppose une communication interne plus claire, une amélioration de la gouvernance et un accès plus large à des outils d'IA sûrs et efficaces, tout en encourageant l'émergence de communautés de pratique pour mettre en commun l'expertise et les cas d'utilisation.

Au regard des conclusions qui précèdent, l'Auditeur externe recommande à l'OCDE de continuer d'insuffler une culture de l'utilisation responsable de l'IA en s'attachant à : (1) renforcer la communication autour de l'utilisation de l'IA, en valorisant les initiatives en faveur de l'IA responsable ; (2) désigner des interlocuteurs dédiés au sein des directions en vue de favoriser l'apprentissage mutuel, de promouvoir l'adoption de l'IA et de mutualiser les enseignements ; (3) suivre et documenter les nouveaux cas d'utilisation correspondant aux principaux types d'activités du personnel ; (4) favoriser une expérimentation sûre en tenant compte des politiques et lignes directrices de l'OCDE, notamment celles en matière de sécurité numérique et d'atténuation des risques juridiques ; et (5) déployer à l'échelle de l'Organisation les applications d'IA les plus concluantes.

L'audit a révélé que le personnel de l'OCDE se heurte à des difficultés pour adopter l'IA de manière efficace et responsable. Bien que la plupart des agents utilisent des outils d'IA, environ 13 % déclarent ne pas le faire, principalement par manque de connaissances, crainte des risques de sécurité et d'atteinte à la vie privée ou sentiment qu'ils procurent peu d'avantages. Dans ce groupe, les agents ayant le plus d'ancienneté citent souvent des déficits de connaissances, tandis que les agents en début de carrière estiment que les cas dans lesquels l'utilisation de l'IA est pertinente sont peu nombreux. Les utilisateurs actifs de l'IA sont confrontés à des problèmes tels qu'un accès limité à des outils performants, une gouvernance et des orientations peu claires, un manque de formation sur mesure et des risques liés à la sécurité et à la confidentialité des données.

À la lumière des conclusions ci-dessus, l'Auditeur externe recommande que l'OCDE améliore l'accès à l'IA et fournisse des orientations claires pour une utilisation responsable de l'IA dans les limites des ressources disponibles, tout en prenant en compte les risques institutionnels, en s'attachant à : (1) évaluer et réduire les disparités d'accès aux outils d'IA approuvés entre les directions ; (2) envisager d'élargir l'accès à des outils d'IA sûrs et performants qui répondent aux besoins du personnel et à ceux liés aux tâches essentielles aux missions et qui soient compatibles avec les politiques et lignes directrices de l'OCDE, notamment celles relatives à la sécurité juridique et numérique ; (3) regrouper les ressources existantes sur l'IA – notamment une liste des outils d'IA approuvés, des lignes directrices relatives à leur utilisation, des foires aux questions et des exemples pratiques – au sein d'une plateforme numérique centralisée et conviviale ; et (4) préciser que l'utilisation d'outils non approuvés n'est pas autorisée en vertu des Lignes directrices.